



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. de Portneuf  
Ville de Saint-Basile

Aux contribuables de la susdite municipalité  
**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**

Avis est par la présente donné que :

Lors de l'assemblée régulière du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile qui sera tenue le lundi 12 mai 2025, à 19h00, au 20 rue Saint-Georges, Saint-Basile, les membres du conseil municipal auront à se prononcer sur la demande de dérogation mineure ci-dessous énumérée :

**Demande numéro 2025-07**

Concernant le lot no 44 897 701 (31, rue des Étoiles), cette demande vise :

- L'autorisation de construire un garage isolé d'une hauteur de 5,8 mètres, au lieu de la hauteur maximale permise de 4,9 mètres ;
- En conformité avec le règlement de zonage no 07-2012, article 7.2.2.1.

Toute personne intéressée pourra faire entendre ses observations devant le conseil municipal lors de cette assemblée.

DONNÉ à Saint-Basile, ce 22<sup>ième</sup> jour du mois d'avril 2025.

---

Manon Jobin  
Greffière-trésorière